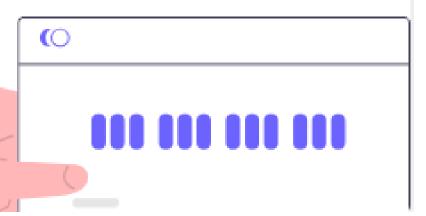
# 1 2 3 4

## 2 MANUEL UTILISATEUR

Service en ligne Coordonnées bancaires Version 1.0- Juin 2023

#### Coordonnées bancaires











Le SEL Coordonnées bancaires est un produit construit avec la méthode Agile.

Ce dernier n'est pas figé et peu évoluer par itération de développement. Le dit document sera mis à jour en conséquence.

#### Cette méthode a pour objectif

#### Améliorer la qualité de sa production & Augmenter les quantités produites.

Le produit est affiné par itération de développement avec les métiers. Le produit suit une vision, le besoin est matérialisé avec les utilisateurs finaux et les sachants métiers.

## Accroître l'engagement de ses collaborateurs & Livrer plus rapidement ce qu'elle a promis.

Le développement est priorisé par le PO, par la valeur et l'attendu utilisateur. La documentation à fournir est réduite à l'essentiel.







### Remerciements AUX CONTRIBUTEURS

SEL développé par :

**IMSA DSIM RS /GIP** 

Equipe BAC

Caisses pivot

MSA Lorraine Pivot GIP

MSA Poitou Pivot RS-internet **CCMSA** 

CCMSA/DDO/DMSI Pour la maîtrise d'ouvrage stratégique

CCMSA/DDO/DIGICORES/FDI pour le management du produit







## SOMMAIRE

1. a. b. c.	Version de produit	<b>p.5</b> p.5 p.5
<b>2</b> a.	. J'accède au SEL Coordonnées bancaires Comment y accéder	<b>p.6</b>
<b>3</b> a. b. c.	Pas encore de mode de paiement dans la caisse	<b>p.7-9</b> p.7 p.8
a. b. Sa		p.10-15 p.10 p.10

## 5. Suivi de la demande de changement de coordonnées bancaires p.16-17

Authentifier un ajout, modification ou suppression avec le code reçu par SMS p.14

- a. Comment l'assuré peut-il suivre sa demande de chargement de coordonnées bancaires ? p.16
- b. Quelles sont les informations visibles par l'agent ? p.17

Visualiser la confirmation p.15

Quand et comment supprimer un mode de paiement p.13







## 1 PRÉAMBULE

Préambule

J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

### QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Contexte et orientation

Le Service en Ligne a pour ambitions :

- De permettre à l'assuré de transmettre ses coordonnées bancaires à la MSA depuis son espace privé internet
- De diminuer le nombre de workflows «Traitement de RIB»

# VERSION DE PRODUIT

Version 1

Cette version permet à un particulier de consulter ses coordonnées quelle qu'en soit le pays de domiciliation. Elle permet d'effectuer un ajout, modification ou suppression de ses coordonnées bancaires, en France. L'assuré ne peut pas supprimer les dernières coordonnées sans en laisser de nouvelles. Les coordonnées sont intégrées automatiquement dans la majorité des cas.

Plus de 400 000 nouveaux RIB sont reçus tous les ans, toutes MSA confondues

Plus de 3 millions d'assurés particuliers se connectent chaque mois sur leur espace privé

# QUI PEUT UTILISER CE NOUVEAU SERVICE?



Les particuliers qui ont une classification ouverte, hors P.EXT et SA\*

La caisse doit avoir enregistré un n° de téléphone mobile.

Ce service n'est pas ouvert en procuration pour des raisons de sécurité.









J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

#### Comment y accéder?

Pour effectuer une demande d'aide au logement, rendez-vous sur le site msa.fr (1).

Une fois arrivé sur le portail, vous devrez vous connecter à votre espace privé pour accéder à votre bouquet de services via votre identifiant et mot de passe, ou France Connect (2).

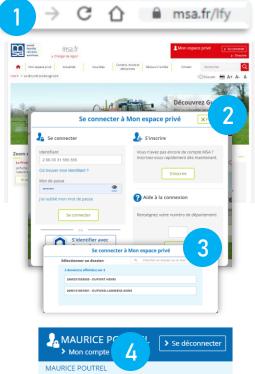
Vous devrez alors sélectionner le profil & le dossier sur lequel vous souhaitez signaler vos nouvelles coordonnées bancaires (3). Ce service n'est disponible en procuration.

Une fois connecté, cliquez sur « mon compte »(4) pour accéder au service « Gérer mes coordonnées bancaires» (5).

POUTREL MAURICE

1 RUE GIP 2011 31000 TOULOUSE







#### Renforcement de la sécurité

Afin de préserver la sécurité de votre compte, les modifications de votre mot de passe et de vos coordonnées ne sont pas accessibles via une connexion FranceConnect.



#### **Assistance Internet**





> Gérer mes compte





# JE CONSULTE / JE N'AI PAS DE COMPTE / JE N'AI PAS ACCES

Préambule

J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

## A. CONSULTER SES COORDONNEES BANCAIRES

Dans les 3 cas suivants, la première page du service en ligne permet de consulter les modes de paiement connus par la caisse.

#### 

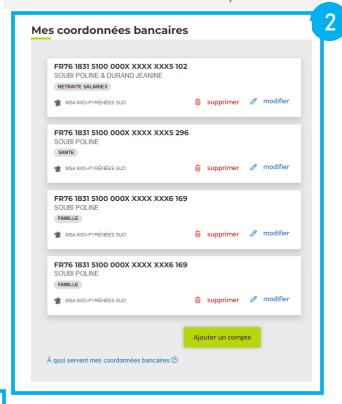
#### Cas n°2

La caisse possède plusieurs modes de paiement ouverts : le tag "général" ou le domaine (famille, retraite salariés, santé, complémentaire,...), sont visibles sous entre la ligne titulaire et la ligne caisse.

Pour les cas 1 et 2, lorsque la caisse ne possède pas de mode de paiement général ouvert pour l'assuré, le bouton "ajouter un compte" est visible et utilisable pour ajouter un compte général (Y).

#### Cas n° 1

La caisse possède un mode de paiement général (Y) ouvert pour l'assuré. Il est consultable. Une partie des caractères est cachée afin d'en assurer la confidentialité en cas de consultation dans un lieu public.



#### 

Cas n°3 : si sa précédente déclaration a été effectuée le jour même, ou du vendredi 17h au lundi 8h.

l'assuré ne pourra pas re-modifier les coordonnées bancaires créées ou modifiées récemment. Un message l'invite à attendre le mail qui l'informera lors du traitement des données.









l'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

#### B. PAS ENCORE DE MODE DE PAIEMENT OUVERT DANS LA CAISSE



#### Cas n° 4

L'assuré a une classification ouverte et non P.EXT ni SA\*. La caisse n'a aucun mode de paiement virement ouvert pour l'assuré. On l'invite à saisir un compte général.

# JE CONSULTE / JE N'AI PAS DE COMPTE / JE N'AI PAS ACCES

Préambule

J'accède au SEL

J'effectue ma demande

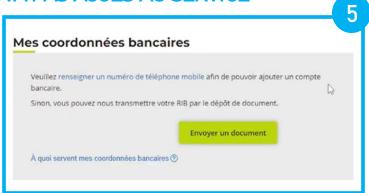
Suivi de ma demande

#### C. CAS DANS LESQUELS L'USAGER N'A PAS ACCES AU SERVICE

#### Cas n° 5

La caisse ne connaît pas le numéro de téléphone de l'usager.

Comme la validation est à faire par SMS, le service en ligne n'est pas accessible. On l'invite à renseigner un numéro de téléphone mobile d'abord.



Mes coordonnées bancaires

Veuillez nous transmettre votre RIB par le dépôt de document ou contacter votre caisse.

Déposerpin RIB
À quoi servent mes coordonnées bancaires ③

#### Cas n° 6

L'assuré n'a aucune classification ouverte ou une classification non compatible. On l'invite à déposer un RIB par le service d'envoi de document.

#### Cas n° 7

Une demande est déjà en cours.

Les actions sont bloquées pendant que le système traite la demande. Ce traitement a lieu pendant les horaires d'ouverture de TP : 8h-17h en semaine.

Un message d'attente s'affiche sous le mode de paiement. Au clic sur modifier ou supprimer, une fenêtre s'ouvre et demande de réessayer ultérieurement.

Si ce message reste affiché en horaire d'ouverture technique, il s'agit d'une erreur technique à signaler au SAU GI (message MOM bloqué pour assuré (NIR) dans le sel coordonnées bancaires).



J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

#### A. COMMENT AJOUTER OU MODIFIER

Un ou plusieurs modes de paiement sont ouverts dans la caisse : cliquer sur "modifier"

#### FR8 2004 1010 126X XXXX XXX3 360

RIBAULT CHRISTIAN







Aucun mode de paiement "général" n'est ouvert dans la caisse : cliquer sur "ajouter un compte"

#### Mes coordonnées bancaires











# JE SAISIS OU SUPPRIME DES COORDONNEES BANCAIRES

Préambule

J'accède au SE

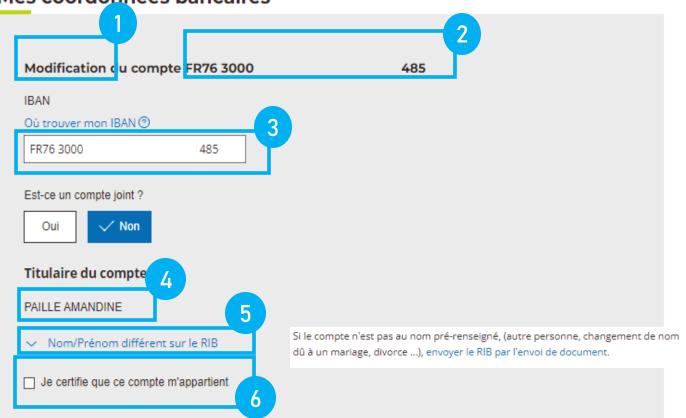
J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

#### B. PRESENTATION DE L'ECRAN D'AJOUT / MODIFICATION

Saisie d'un compte individuel

#### Mes coordonnées bancaires



#### Retour

Suivant

- (1) On verra ici « ajout » ou « modification » en fonction du clic précédent
- (2) (si modification): IBAN connu par la caisse pour le mode de paiement en cours de modification
- (3) Zone à saisir avec l'IBAN souhaité, en France

A noter : pour les autres pays de zones SEPA (France incluse), le BIC n'est plus obligatoire dans les bases caisses avec la version livrée simultanément au service en ligne coordonnées bancaires

- (1) Il s'agit du nom et du prénom connus GI. Le prénom usuel ou le premier prénom priment sur le prénom entier. Le nom affiché est dans l'ordre : nom usuel ou nom marital ou nom de naissance
- (2) En cliquant sur ce volet, un message invite à envoyer son RIB par l'envoi de document (lien ouvrant un autre onglet vers le service d'envoi de document)
- (3) Cette case est à cocher obligatoirement. Il est souhaité éviter la déclaration de compte qui n'est pas au nom de la personne.





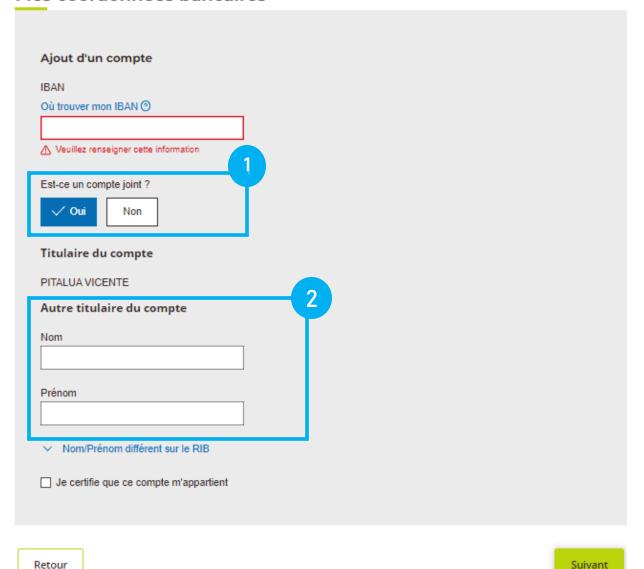




Suivi de ma demande

#### Saisie d'un compte joint

#### Mes coordonnees bancaires



(1) Cliquer "oui" pour que le champ "autre titulaire" se déplie

Retour

(2) Les nom et prénom de l'autre titulaire du compte joint sont à renseigner dans ces deux champs par l'utilisateur.

A savoir : la correspondance de l'ordre des titulaires ici et l'ordre d' inscription sur le RIB n'a pas d'importance pour les contrôles FICOBA qui seront mis en œuvre courant 2024.









J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

#### C. QUAND ET COMMENT SUPPRIMER UN MODE DE PAIEMENT

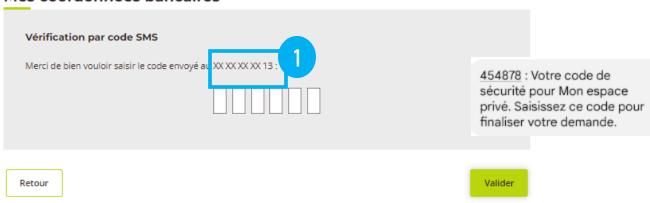


Cliquer sur "supprimer" puis authentifier avec le code reçu par SMS. Cette fonctionnalité est disponible pour les modes de paiement spécifiques.

La suppression d'un mode de paiement général n'est pas permise, car la caisse doit pouvoir assurer une continuité de paiements.

## D. AUTHENTIFIER UN AJOUT, MODIFICATION OU SUPPRESSION AVEC LE CODE RECU PAR SMS

#### Mes coordonnées bancaires



Après un clic sur "supprimer" ou une validation de l'écran d'ajout / modification, il est demandé à l'utilisateur de saisir le code à 6 chiffres envoyé par SMS.

(1) Les 2 derniers caractères du numéro de téléphone utilisé sont visibles. Le numéro de téléphone est le n° de téléphone mobile connu dans RCM.

L'utilisateur peut faire 3 tentatives pour saisir son code. S'il se trompe, ce message s'affiche :

A Le code saisi ne correspond pas à celui envoyé par SMS, merci de bien vouloir essayer à nouveau.
Attention il ne vous reste plus que 2 essais avant que le code envoyé par SMS n'expire.









# JE SAISIS OU SUPPRIME DES COORDONNEES BANCAIRES

Préambule

J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande



Après 3 tentatives erronées de saisie d'un code, le code est expiré. L'utilisateur peut cliquer sur "renvoyer un code".

En tout, 3 codes peuvent être envoyés (et ces 3 codes peuvent faire l'objet de 3 tentatives de saisies), puis l'utilisateur est bloqué pendant une heure.

Si un même numéro est utilisé pour plusieurs espaces privés, les SMS sont bloqués pour tous les comptes.



- Le code saisi ne correspond pas à celui envoyé par SMS, merci de bien vouloir essayer à nouveau.
- Attention il ne vous reste plus que 2 essais avant que le code envoyé par SMS n'expire.
- Attention il ne vous reste plus que 1 envoi de code avant de désactiver le service pendant une heure.









J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

#### E. VISUALISER LA CONFIRMATION

#### Mes coordonnées bancaires











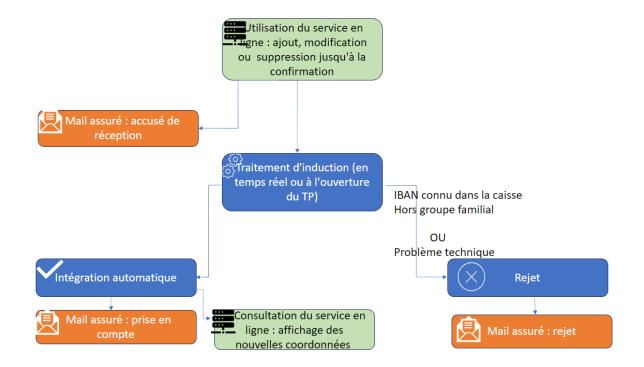


J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

## A. COMMENT L'ASSURÉ PEUT-IL SUIVRE SA DEMANDE DE CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES ?



L'assuré est informé du traitement de sa demande en automatique, par mail. L'affichage de ses coordonnées bancaires sur le service en ligne est actualisé dès qu'elles ont été traitées. Si elles ont été rejetées, les coordonnées bancaires que l'assuré consulte sont les mêmes qu'avant la demande.

Le service "suivi des demandes" n'est pas activé pour les demandes de ce service en ligne.







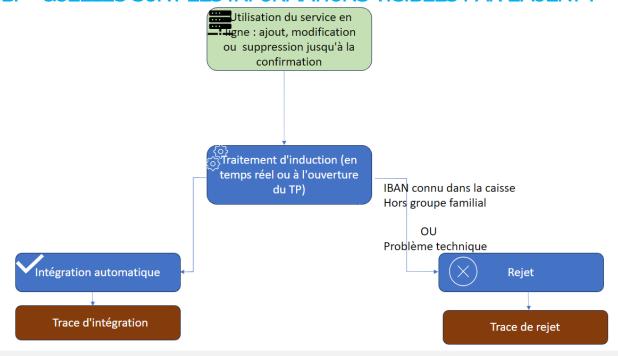


J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

#### B. QUELLES SONT LES INFORMATIONS VISIBLES PAR L'AGENT?



#### Informations liées aux modes de paiement

En cas d'intégration, les agents voient l'ajout du mode de paiement dans les outils habituels (synthèse mode P/E, consultation individu, G44, G49). Ils voient également la clôture du mode de paiement précédent s'il y a modification ou suppression.

#### Traces dans le dossier adhérent

La trace d'intégration est visible dans les vues échanges thématique et chronologique. En cas de rejet, les agents voient la trace de rejet, qui détaille le motif (dans la majeure partie des cas), dans les vues échanges thématique et chronologique.

Aucun workflow n'est associé à ce service en ligne.









J'accède au SEL

J'effectue ma demande

Suivi de ma demande

#### C. LES REGLES D'INTEGRATION SONT-ELLES LES MEMES QUE G44?

Les règles d'intégration sont différentes de celles appliquées lors d'une saisie par G44/G49 :

- si un usager déclare un IBAN qui était déjà connu sur un individu différent et en dehors du groupe familial, <u>même si le mode de paiement associé est déjà clôturé</u>, cette demande fera l'objet d'un rejet.
- -si un mode de paiement principal (Y) est créé, les autres modes de paiement existants ne sont pas automatiquement supprimés







